

Nyon, le 27 mai 2024

INTERPELLATION : Quo vadis des autres projets immobiliers d'envergure à Nyon ?

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

En complément aux questions de ma collègue de parti sur la Billetaz je souhaitais prendre des nouvelles sur les autres projets d'envergure immobilière à Nyon.

1. Qu'en est-il exactement du plan de quartier « En Clémenty » ? Pourquoi cela n'avance pas ? Nous avons déjà accepté le plan d'affectation en 2021 et accepté la levée d'opposition pour une servitude de passage en 2022 mais rien ne semble avoir bougé depuis. Quand est-ce que vous avez prévu de réaliser ce projet ?
2. Qu'en est-il du plan de quartier de la Gravette qui est prioritaire pour Nyon et dont le préavis pour l'élaboration d'un plan d'affectation date de 2017 ? Lors de l'interpellation du Conseiller Communal Marco Carenza la municipalité avait évoqué un manque de ressources pour avancer sur ce dossier. Est-ce que ce dossier a avancé depuis le 29 janvier ?
3. Pourquoi avez-vous donné priorité au plan de quartier de la Petite Prairie 3 par rapport aux deux autres précités pourtant décrits comme prioritaires ? Pour rappel le syndic avait reconnu dans son allocation que la commune aurait dû acheter ce terrain pour 30 millions pour la « geler » car il ne semblait pas si prioritaire. Lors de la réponse à l'interpellation du conseiller Marco Carenza la municipalité avait évoqué des soucis de ressources pour avancer les différents projets prioritaires dont la Gravette et voilà que nous sommes appelés à approuver un préavis pour la Petite Prairie pour laquelle des ressources ont visiblement été trouvés.
4. Pouvez-vous nous donner un planning précis ces futurs développements concernant ces différents projets ?

En remerciant la municipalité pour vos réponses à ces questions.

Michael Sauerlaender